

Cécile, Riad, bénévoles de compétences

Passerelles et Compétences permet à des professionnels de transmettre, un temps, leurs qualifications à des associations de plus en plus à la recherche de spécialistes

En aidant des associations qui me plaisent à travailler sur leurs ressources humaines, je mets mon temps et mes compétences au service de projets qui ont du sens pour moi. Une démarche qui n'est pas toujours possible dans le cadre professionnel, car on ne choisit pas forcément ses clients ou ses employeurs», souligne Cécile Pernette. Ce que fait cette consultante en ressources humaines, c'est du « bénévolat de compétences ». Une expression qui désigne un principe simple : mettre gratuitement un savoir-faire à la disposition d'une association de solidarité, le temps d'une mission ponctuelle.

Depuis dix ans, l'association Passerelles et compétences met ainsi en relation des professionnels prêts à aider et des structures qui ont des besoins. Informatique, communication, finances, stratégie... nombreux sont les domaines où les associations, de plus en plus professionnalisées, cherchent des spécialistes mais n'ont souvent pas les moyens d'embaucher.

De leur côté, beaucoup de cadres sont prêts à donner du temps. « J'avais envie d'être bénévole, mais je ne savais pas comment me lancer, raconte Cécile Pernette. Quand une amie m'a parlé de Passerelles et

compétences, j'y ai vu l'occasion de proposer mon aide dans un domaine que je maîtrise et que j'aime. » Durant quelques mois, la jeune femme a consacré l'équivalent d'une demi-journée par semaine à la politique de ressources humaines de l'association D'une langue à l'autre, qui valorise le bilinguisme.

« Je mets mon temps au service de projets qui ont du sens pour moi. Une démarche pas toujours possible »

Cécile Pernette

En parallèle, elle a aidé Mozaïk RH – un cabinet de conseil en recrutement de jeunes diplômés issus des quartiers populaires – à « former ses "processus métiers" ». J'ai

mené ces missions comme je l'aurais fait pour un client. C'était aussi intéressant pour moi : j'en suis allais à mon compte, cela m'a permis de tester ma relation client, de construire mon offre. »

C'est l'envie de partager sa passion pour son métier qui a poussé Riad Bouzaher, ingénieur qualité dans l'automobile, à rejoindre Passerelles et compétences. « Je voulais transmettre une vision positive de la qualité, dit le jeune homme, qui a aidé l'association Vacances et familles à mettre en place une démarche qualité. La structure était très impliquée, si bien que l'échange a été riche. Et pour moi, il était intéressant d'adapter au secteur associatif des compétences acquises dans le privé. »

Du temps, ces deux professionnels n'en ont pas beaucoup. C'est donc aussi la souplesse de la formule qui les a séduits. « J'avais déjà fait

du soutien scolaire, mais les horaires étaient assez contraignants, et il fallait s'engager sur toute une année, raconte Riad Bouzaher. Là, les personnes de l'association me rejoignaient près de mon bureau après ma journée de travail ou à l'heure du déjeuner. » Quant à Cécile Pernette, qui a désormais moins

CATHERINE PETILLON

« Pour le bien public », l'exemple Pro Bono Lab

Quelles sont les motivations des professionnels pour faire du bénévolat de compétences ? Quels sont les bénéfices pour l'entreprise ? Que peuvent s'apporter réciproquement les secteurs lucratif et non lucratif ? Ce sont quelques-unes des questions sur lesquelles s'est penchée l'association Pro Bono Lab. En janvier, elle a lancé, avec son blog (www.pro-bono.fr), un espace de réflexion autour du pro

bono. Sous ce terme, tiré de l'expression latine signifiant « pour le bien public », elle regroupe bénévolat de compétences et mécénat de compétences – qui permet à une entreprise de détailler ponctuellement et gratuitement ses collaborateurs, pendant leur temps de travail, auprès d'associations d'intérêt général. Il est favorisé par la loi Aillagon sur le mécénat, qui autorise une déduction fiscale.